



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

Janvier 2024

Notice destinée aux candidats

Admission à une des formations d'ingénieurs sous statut d'apprentis (FISA) d'IMT Atlantique

- FIP - spécialité Informatique Réseaux et Télécommunications (Brest et Rennes)
- FIL - spécialité Ingénierie Logicielle (Nantes)
- FIT - spécialité Transformation Digitale des Systèmes Industriels (Nantes)

Choisissez une de nos formations d'**ingénieur par apprentissage** ! École du ministère de l'Industrie, IMT Atlantique vous offre **des programmes de formation élaborés avec les entreprises**. Accédez à une formation sollicitée par les entreprises, avec **un rythme d'alternance long** et, **sous statut d'apprenti**, vous serez rémunéré ! Enrichissez votre bagage technique, développez vos "**soft skills**" (gestion de projet, management, communication...) et **devenez un ingénieur**, expert de son domaine et ouvert sur le monde.

Nombre de places

Le nombre de places ouvertes à l'admission de formation d'ingénieurs par apprentissage est de :

FIP Brest : 42 places

FIP Rennes : 24 places

FIL Nantes : 32 places

FIT Nantes : 30 places

En fonction de ses capacités d'accueil et d'organisation pédagogique, l'École se réserve le droit d'ouvrir quelques places supplémentaires dans ses formations, sans que cela ne représente pour elle une obligation opposable.

Candidature

Les admissions se font via la plateforme de candidatures communes de l'Institut Mines-Télécom. Les candidats peuvent poser leur candidature à une seule ou plusieurs formations par apprentissage de l'IMT.

Sont autorisés à candidater :

Conformément au cadre posé par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) en mars 2022, IMT Atlantique a pris la décision de maintenir un recrutement à Bac + 2 pour toutes ses formations d'ingénieur sous statut apprenti (FISA). Par conséquent, les élèves inscrits pour l'année scolaire 2023-2024 en 2e année de BUT pourront candidater auprès d'IMT Atlantique pour une admission en première année au sein d'une de ses formations par apprentissage.

- FIP - spécialité Informatique Réseaux et Télécommunications (Brest et Rennes)

La formation est ouverte aux titulaires de BAC+2 minimum, en particulier les étudiants issus d'un BUT Réseaux et Télécoms, Informatique, Génie Electrique et Informatique industrielle, Mesures Physiques, d'un BTS Systèmes numériques, d'une L3 scientifique ou encore étudiants en classe préparatoire.

- FIL – spécialité Ingénierie Logicielle (Nantes)

La formation est ouverte aux titulaires de BAC+2 minimum, en particulier les étudiants issus d'un BUT Informatique. Les élèves issus de BUT Réseaux et Télécoms, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, d'un BTS Service Informatique aux Organisations, d'une L3 scientifique ou encore de classe préparatoire peuvent également candidater.

- FIT - spécialité Transformation Digitale des Systèmes Industriels (Nantes)

La formation est ouverte aux titulaires de BAC+2 minimum, en particulier les étudiants issus d'un BUT QLIO, GIM, GMP, GEII. Les étudiants de classe préparatoire peuvent également candidater.

Frais de dossier

Les frais de dossier s'élèvent à 77 € pour la 1ere formation demandée et 22 € par formation supplémentaire demandée. Les candidats pupilles de la nation sont dispensés du paiement de ces frais d'inscription ; pour les candidats boursiers de l'Éducation nationale au titre de l'année de l'inscription, les frais de dossier se montent à 22 € pour la 1ere candidature et 11 € par candidature supplémentaire (justificatifs à fournir).

Calendrier de recrutement

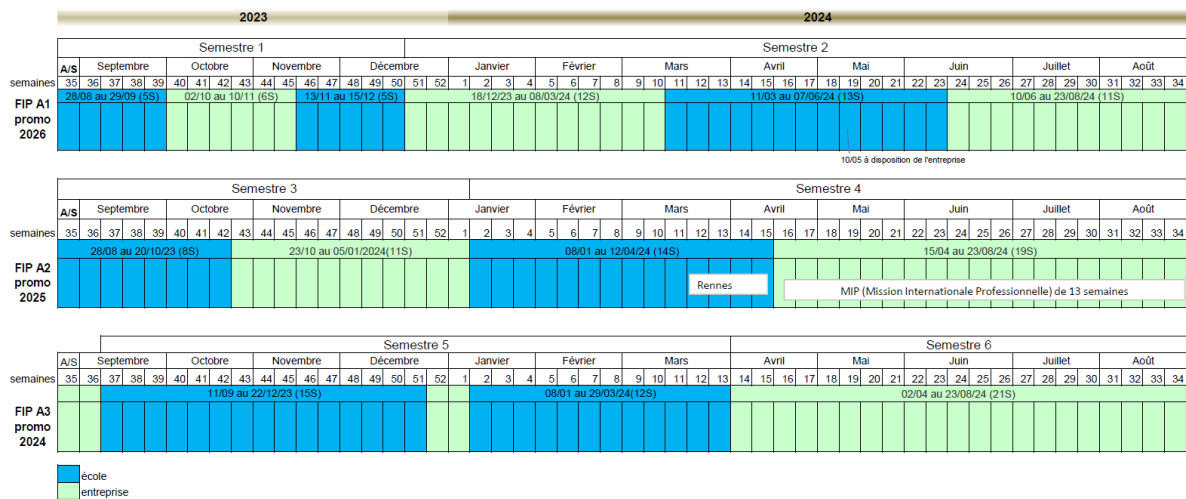
1er février 2024	Ouverture de la plateforme de candidature en ligne
12 mars 2024	Clôture des candidatures (minuit)
08 avril 2024	Jury d'admissibilité ; présélection des dossiers de candidature
17, 18 et 19 avril 2024	Entretiens de sélection avec un jury mixte d'enseignants et de professionnels et test d'anglais.
25 et 26 avril 2024	Jury d'admission
16 mai 2024 (FIL, FIT)	Job dating en partenariat avec l'ITII
29, 30 et 31 mai 2024 (FIP)	

Rythme d'alternance

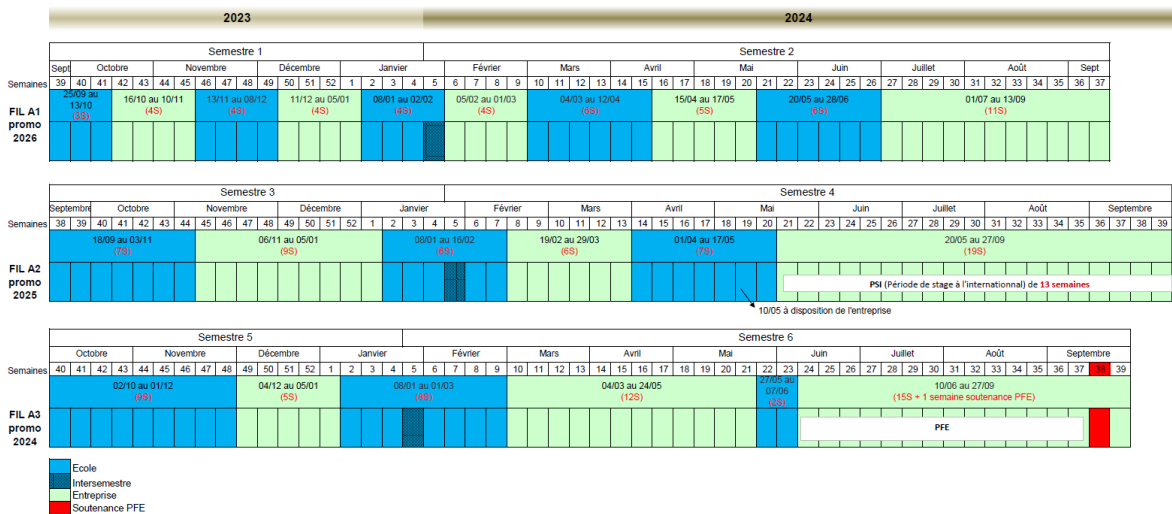
Le rythme d'alternance permet la réalisation de **missions longues en entreprise** et assure la cohérence des modules enseignés. Durant 3 ans, l'apprenti suit une formation à l'Ecole de 1600 à 1800 heures. Le reste du temps se déroule en entreprise. L'apprenti y construit **ses compétences par la pratique** : le savoir académique s'enrichit de savoir-faire et de savoir-être. Cette construction est graduelle : d'abord des activités de technicien supérieur puis progressivement **des activités d'ingénieur**.

Les **périodes en entreprise** des apprentis font l'objet d'une restitution, soit sous forme de rapport, soit sous forme de soutenance orale. L'évaluation des compétences développées est réalisée par l'Entreprise et l'Ecole.

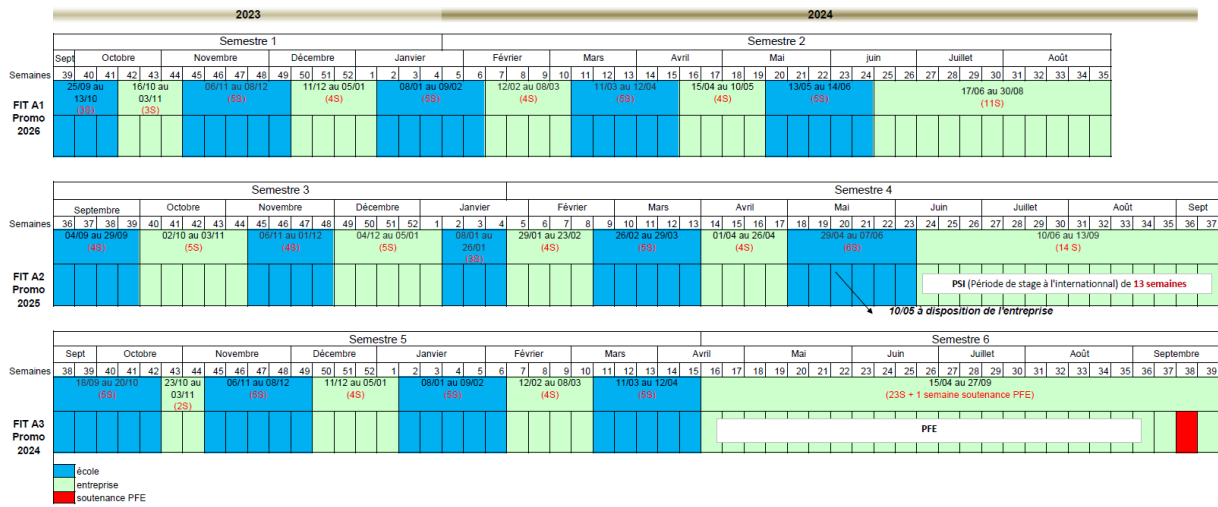
Calendrier d'alternance FIP (indicatif)



Calendrier d'alternance FIL (indicatif)



Calendrier d'alternance FIT (indicatif)



Formations proposées en partenariat avec l'ITII Bretagne (FIP Brest et Rennes)

et l'ITII Pays de la Loire (FIT et FIL à Nantes)

<https://www.imt-atlantique.fr/fr/formation/ingenieur-par-apprentissage>

admission@imt-atlantique.fr